

Championnat de France de Tourisme

Saison 2025

Principales informations

Commission Nationale de Tourisme

Jean-Christophe RÉGAL (Président)	Moto Club Rochelais
Alexiane AFONSO	Moto Club Rochelais
Jean-Jacques BARON	Esprit Moto Club 64
Jean-Michel CHARPENTIER	Moto Club Haut-Saônois
Yvon DEGUIL	Moto Club Les Anges Gardiens de Nantes
Pierre LAVRENTIEFF	Moto Club De Linas Monthléry
Lionel MARAIS	Moto Club Saint Aubinois
Yves PRIMARD	Moto Club Sommiérois

Tarifications

Affiliation club

Le montant de l'affiliation pour un club de tourisme reste à 650€.

Licence tourisme

La licence NTO, nécessaire pour être classé et participer aux Trophées proposés est de 43€.

Les licences 2025 peuvent être prises dès à présent.

<https://licencie.ffmoto.net/>

Organisations

CFT : 58€ ; (48€ pour les licenciés).

Championnat de France de Tourisme des Régions : 240€ pour une équipe (4 licenciés FFM) ; 60€ pour une inscription individuelle.

Intermédiaires : tarif à la discrétion de l'organisateur.

Subventions organisation

Subvention FFM : 335€ (limitée à une subvention par an) pour les organisations tourisme (Intermédiaire, CFT, Championnat de France de Tourisme des Régions.)

Subvention Commission Tourisme : 700€ pour les CFT et le Championnat de France de Tourisme des Régions.

Le tarif étant libre sur les intermédiaires, il n'y a pas de subvention de la Commission Tourisme sur ces rassemblements.

Subvention Ligues et Comité Départementaux : à la discrétion des Ligues et Comités Départementaux

Evolution des règlements

Les changements sont :

Retour du classement 125cm³ dans le championnat national pilote.

Ce Championnat est réservé aux motos de cylindrée inférieure à 125cm³.

Il n'y aura qu'un classement pilote (masculin et féminin confondus).

Il n'y aura pas de classement passager.

Attention ! les points acquis dans la catégorie 125cm³ ne sont pas repris dans la catégorie plus de 125cm³ et inversement.

La participation à un au moins un CFT pour être classé reste obligatoire.

Néanmoins **si moins de 3 CFT** sont effectivement organisés dans la saison cette obligation tombe et tous les participants seront classés.

Cette obligation de participation ne concerne pas le Trophée Alticols ni le Trophée des Curiosités Touristiques.

Allongement de la période de participation des Trophées Alticols et des Curiosités Touristiques

Pour permettre aux candidats de démarrer au plus tôt et de profiter de l'ensemble de la saison pour participer, ces Trophées seront ouverts dès le 1^{er} janvier pour se terminer le week-end suivant la dernière épreuve du Championnat.

Pour 2025 les Trophées seront donc ouverts du 1^{er} janvier au 15 octobre 2025.

Digitalisation du Trophée Alticols

Fin de l'impression et de l'envoi postal des photos.

L'Alticols adopte le même principe que le Trophée des Curiosités Touristique avec un dépôt des photos dans un répertoire Google Drive.

Calendriers

Les calendriers seront définitivement arrêtés le 15 janvier 2025.

Les clubs ont jusqu'à cette date pour se positionner sur des dates encore libres

Nous n'avons pas encore de candidat pour l'organisation du Championnat de France des Régions de Tourisme (Rallye Touristique).

National

15-16 Février – R01 Lyon (69) – MC Lyon

22-23 Mars – R02 Voguè (07) « Balade du Bedot » – MC Sommiérois

04-06 Avril – CFT1 Bois de Céné (85) « Du lac de Grand-Lieu à l'Océan » - Les Anges Gardiens de Nantes

12 avril – R03 Vichy (03) « Balade des Fous Allier » – MC tourisme sud parisien

25-27 avril – R04 Avignon (84) « La Cantonne » – MC Avignon Vaucluse

17-18 Mai – R05 Frotey lès Vesoul (70) – MC Haut Saônois

24-25 Mai – CFT2 Anduze (30) - MC Linas Montlhéry

07-08 Juin – R06 Aigrefeuille d'Aunis (17) – MC Rochelais

14-15 Juin – R07 Saint rome de Dolan (48) « 18ème rassemblement du MC Riviérois » – MC Riviérois

20-22 Juin – R08 Loches (37) – MC Linas Montlhéry

30-31 Août – R09 Sommière (30) – « La randonnée des 500 bornes » – MC Sommiérois

20 Septembre – R10 Lewarde (59) « Balade de Lewarde » – MC tourisme sud parisien

20-21 Septembre – R11 St Pierre d'Irube (64) « Le Pays Basque pour les nuls leçon 2 » – Esprit Moto Club 64

04-05 octobre – CFT3 – St Aubin les Elbeuf (76) - « Finale du championnat de France » - MC Saint Aubinois

International

Le calendrier est en cours de constitution.

Les rassemblements « classiques » FIM seront :

04-07 juillet – FIM MERITUM – Varberg – Suède

09-11 juillet – FIM RALLY – Lillehammer – Norvège

(seuls les participants concourant au classement de la France marquent des points au championnat)

09-12 septembre – FIM MOTOTOUR DES NATIONS – Sveti Martin Na Muri - Croatie

Le FIM MOTOCAMP ayant lieu en France à Luçon (85) du 06 au 09 août 2025 il ne figure pas au Championnat.

International Travelers Challenge

Challenge proposé par la Commission tourisme FFIM, ne ***comptant pas pour le Championnat de France***. De quoi cependant orienter vos itinéraires sur vos déplacements en France et à l'étranger.

Principe

L'International Traveler Challenge est un challenge de la Commission Tourisme FIM.

Il consiste, de façon individuelle et libre, à visiter des points d'intérêts sélectionnés par la Commission Tourisme FIM.

Plus de 600 points sont déjà disponibles en Europe et en Afrique du Nord.

Participation

Pour participer il faut être titulaire d'une carte FIM Advantage (à partir de 20€) et s'acquitter des droits d'inscriptions au Challenge (20€).

La participation nécessite l'utilisation de l'application de navigation Rever.

La version professionnelle de l'application (valeur 39,99\$) est offerte par Rever à tous les participants enregistrés.

Advantage Card FIM :

<https://fim-advantage.com/fr/elite-card-comparison-page/>

Inscription au challenge :

<https://fim-advantage.com/fr/itc/>

Application Rever

<https://www.rever.co/>